La mobilisation contre la loi Travail et pour la défense des droits des salarié-es entre dans sa quatrième semaine. Loin de s'essouffler, le mouvement prend de l'ampleur tant dans la grève que dans la rue, tel qu'en atteste la journée de mobilisation du 31 mars, et cela malgré la violente répression policière et judiciaire qui semble être le seul recours du gouvernement face à la légitime colère des travailleur.se.s.

La destruction du Code du travail a été le catalyseur de toutes les colères sociales qui se sont accumulées ces dernières années : stagnation, voire baisse des salaires, chômage de masse, destruction des services publics, attaques contre la sécurité sociale et les retraites, logements sociaux délabrés… Sans oublier la chasse aux chômeurs et chômeuses avec l'actuelle négociation de la convention de l'assurance chômage ! Cette loi El Khomri n'est d'ailleurs que la suite de lois profondément anti-sociales telles que, pour les plus récentes, la loi Macron, le CICE ou l'ANI (accord national interprofessionnel) sur "la compétitivité et la sécurisation de l'emploi". Dans ce contexte de développement de la contestation, la Confédération nationale du Travail insiste sur la nécessité de faire converger les revendications de tous les secteurs afin de construire un mouvement de grève interprofessionnel à même de mettre en échec cette politique dictée par le patronat et qui met un pièces l'ensemble des acquis historiques de la classe populaire.

Comme nous l'a montré l'échec les derniers mouvements sociaux, la stratégie des journées de mobilisation ponctuelles, qui plus est lorsqu'elles se tiennent un samedi, ne suffira pas. Au delà des journée de lutte des 5 et 9 avril prochain que la CNT appelle toutes et tous à amplifier massivement, c'est bien dans une perspective de construction de la grève générale qu'il nous faut désormais inscrire le mouvement social.

Pour cela, la Confédération Nationale du Travail appelle tous les salarié ;e.s du privé comme du public, étudiant.e ;s et lycéen.ne.s à se réunir en assemblées générales souveraines et à évoquer sans plus attendre leurs possibilités de reconduire les grèves.

Il en va aujourd'hui de la responsabilité de chacun.e : ne pas lutter aujourd'hui, ce sera rendre des comptes aux générations de demain.

Si tu ne participes pas à la lutte, tu participes à la défaite !

La CNT.